Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de

Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 22 (1949-1950)

Heft: 3

Rubrik: Chronique de la faculté des lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

M. le professeur René Bray donnera un cours de littérature française à l'Université de Toronto (Canada) de janvier à avril 1950. Il sera remplacé pendant la deuxième partie du semestre d'hiver par M. Jacques Mercanton, qui donnera un cours de deux heures pas semaine sur «Marcel Proust».

M. le professeur Jacques Freymond, au bénéfice d'une bourse Rockfeller, fera un séjour d'étude aux Etats-Unis pendant toute l'année 1950. MM. Jean-Charles Biaudet et Louis Junod le suppléeront dans son enseignement pendant son absence.

Un cours de philosophie des sciences a été institué à la Faculté des Lettres. Il a été confié à M. Maurice Gex, chargé de cours, qui a choisi pour sujet ce premier semestre : « L'épistémologie française depuis Cournot ».

M. le professeur Louis Junod a été élu par le Sénat universitaire recteur pour les années 1950-1952. — La rédaction et le comité des Etudes de Lettres lui adressent leurs vives félicitations.

SOUTENANCE DE THÈSES

Le jeudi 11 novembre 1949, devant une commission présidée par M. Jacques Freymond, doyen, et composée de MM. les professeurs Louis Junod et Henri Meylan, M. Roger Déglon, licencié ès lettres, a soutenu sa thèse de docteur sur Yverdon au moyen âge.

Après avoir rappelé la mémoire de M. le professeur Charles Gilliard qui l'a encouragé à explorer le passé d'Yverdon, le candidat relate les difficultés auxquelles il s'est heurté lorsqu'il s'est lancé dans ses recherches: les sciences auxiliaires de l'histoire n'étaient pas enseignées à la Faculté des Lettres au temps où M. Déglon faisait ses études. Il lui fallut d'abord s'initier à la paléographie et à l'histoire urbaine au moyen àge avant de dépouiller les riches archives municipales d'Yverdon et les dossiers des archives cantonales vaudoises. L'impossibilité de recourir, du fait de la guerre, aux fonds des archives de Turin fut compensée par la

publication des documents les plus importants pour Yverdon dans l'ouvrage de M. Mario Chiaudano: La Finanza sabauda nel secolo XIII (Turin, 3 vol.).

Dès 1936, le candidat se donne pour tâche de reprendre l'histoire la plus ancienne, et partant la plus obscure d'Yverdon. Cette étude pose un problème capital: comment la commune s'est-elle détachée, différenciée, de la châtellenie? quelles ont été les étapes de son autonomie? Problème si important qu'il eût suffit à une thèse. Mais convenait-il de sacrifier les autres aspects du sujet? Le seul ouvrage existant sur Yverdon, vieilli, œuvre d'un historien amateur, se révélant de page en page inexact ou insuffisant, M. Déglon estime qu'il ne faut pas abandonner l'histoire économique, religieuse ou sociale de la ville.

Ainsi naît un ouvrage où la matière abonde: une matière parfois touffue, difficile à présenter sans redites ou sans changer d'éclairage. Le candidat s'en rend compte, mais il estime avoir fait œuvre de pionnier, avior préparé le terrain. Sa thèse ne se lit pas comme un roman, mais elle est une mine où puiseront les chercheurs. Un index minutieux leur sera plus utile qu'un récit brillant.

Treize ans de patientes recherches ont amené M. Déglon à une série de constatations nouvelles :

Comme le supposait M. Victor van Berchem, Yverdon est l'œuvre de Pierre de Savoie et non des Zaehringen. L'autonomie municipale a une origine tout autre qu'à Moudon. Son développement rappelle celui des communes flamandes à échevinage. L'auteur distingue quatre étapes dans cette conquête de l'indépendance communale. Il apporte d'autre part quelques contributions nouvelles à l'histoire ecclésiastique du Pays de Vaud, à celle de l'instruction publique aussi. Son étude sur l'activité commerciale de la ville de la Thièle comblera d'aise les amateurs d'histoire économique.

Devant l'abondance de la matière, l'auteur arrête son étude à l'époque des guerres de Bourgogne, qui marquent la fin d'une époque. Dès lors la Savoie décadente compte moins dans l'histoire du Pays de Vaud que Fribourg ou Berne.

M. le professeur Henri Meylan rend hommage au candidat pour l'énorme travail qu'il a fourni, pour la patience dont il a fait preuve, pour le soin avec lequel il a déchiffré des documents souvent peu lisibles, pour le courage qu'il lui a fallu pour mener à chef une aussi vaste entreprise et pour le soin qu'il a mis à la présentation typographique du volume. M. Meylan regrette toutefois que le candidat n'ait pas comparé plus souvent avec d'autres villes — en terre savoyarde par exemple — et qu'il n'ait pas cherché davantage à alléger son style. Puis il critique un certain nombre de points de détail. M. Meylan lui-même reconnaît que ce ne sont là que des vétilles.

M. le professeur Louis Junod adresse à son tour ses louanges au candidat pour son consciencieux travail : il s'est attaché à vérifier les

index, si précieux pour l'historien. L'index présenté par M. Déglon est admirable par sa richesse, par la conscience avec laquelle il a été établi et par son exactitude. Après quelques critiques bibliographiques auxquelles le candidat répond en expliquant ses intentions et sa méthode, le jury se retire pour délibérer. Il proposera à l'Université d'accorder à M. Déglon le grade de docteur ès lettres.

P.-L. P.

M. Georges André Chevallaz, licencié ès lettres, a soutenu le jeudi 17 novembre 1949, devant une commission présidée par M. Jacques Freymond, doyen, et composée de MM. Henri Onde et Louis Junod, sa thèse de doctorat intitulée: Aspects de l'agriculture vaudoise à la fin de l'ancien régime. La terre, le blé, les charges.

Brièvement, le candidat expose le sujet de son étude. On distingue en Europe occidentale, au cours du XVIIIe siècle, les grandes lignes d'une révolution agricole: dans quelle mesure le Pays de Vaud a-t-il participé à cette esquisse de transformation en ce qui concerne la structure foncière, le blé et les charges grevant la terre? Le dépouillement des très riches archives économiques de l'époque bernoise et de la Révolution conservées aux archives cantonales permet d'aboutir à des conclusions certaines et indépendantes de toutes préoccupations sentimentales. A la fin de l'ancien régime, le paysan vaudois est encore prisonnier des servitudes collectives et de ses routines. La politique du blé de LL.EE. de Berne est également soucieuse du bien public et des intérêts du Trésor, mais l'intervention de l'Etat est insuffisante pour assurer aux prix une stabilité heureuse à la fois pour le paysan et pour le consommateur. Le marché vaudois du blé est étroitement solidaire, pendant tout le XVIIIe siècle, du marché de l'Europe occidentale. Quant à la charge féodale, que l'utilité publique ne justifie plus que pour une faible part, elle est lourde certes, mais n'accable pas le paysan du Pays de Vaud qui apparaît comme un privilégié par rapport à ses voisins de la Savoie ou de la Franche Comté. En le libérant de cette charge, la Révolution n'améliorera pas seulement sa condition matérielle; elle le fera le véritable maître de sa terre et c'est ainsi qu'elle ouvrira à l'agriculture vaudoise la voie au plus remarquable essor.

Après avoir exprimé le regret qu'une introduction plus étendue n'eût pas mieux situé le travail du candidat et replacé en particulier la politique bernoise des subsistances dans la cadre de la politique européenne des physiocrates, c'est essentiellement en géographe que M. le professeur Henri Onde fait de nombreuses et pertinentes remarques, en insistant surtout sur la comparaison avec la Savoie.. Ces remarques ne sont pas toutes des critiques. Le sujet est neuf; il a demandé des recherches considérables, pour arriver à fixer les prix du blé comme pour l'établissement des cartes et

des graphiques; dans son ensemble comme dans le détail, l'étude a été faite avec soin et elle est exposée dans un style personnel, avec relief.

M. le professeur Louis Junod, directeur de la thèse, s'associe à ces félicitations. D'un sujet difficile, rébarbatif même, le candidat a fait un livre passionnant, bien construit et bien écrit. Les chiffres avancés sont solides; la critique des sources douteuses ou incomplète est sagace. Soucieux de la vérité, ne se payant pas de mots, c'est avec prudence que le candidat fait état des résultats de ses calculs. Le fruit de cette recherche originale dans un monde de documents encore inexploré est considérable: la commercialisation de la propriété féodale à la fin du XVIIIe siècle est établie; justice est faite des accusations portées par les contemporains contre la politique du blé et des greniers de LL.EE. de Berne; la preuve est apportée du bénéfice que le paysan vaudois a retiré de la suppression des droits féodaux.

Le candidat répond très fermement à quelques-unes des observations qui lui ont été faites, puis la commission délibère. Elle proposera à l'Université de décerner à M. Georges André Chevallaz le grade de docteur ès lettres avec les félicitations du jury.

J.-C. BIAUDET